

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT de la CORRÈZE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE DAMPNIAT**

**Délibération n° 2022-37**

Accusé de réception en préfecture  
019-211906805-20220621-2022-37-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2022  
Date de réception préfecture : 23/06/2022

**Nombre de Conseillers**

**En exercice 14**

**Présents 12**

**Votants 13**

**Pouvoir M. BEYNET à M. GODART**

**OBJET : Choix entreprise travaux route de la Peyriere**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un juin à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune de Dampniat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle habituelle, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, maire.

**Date de convocation du conseil municipal : 13 juin 2022**

**Présents**: Mmes et MM BERNARDIE, CHABOT, GALLAND, GODART, MARGERIT, MARTY, MERAUD, OVTCHARENKO, PEJOINE-MAGNAUDET, PEREIRA, POMPIER et RAYNAL.

**Absents excusés**: M. BEYNET et Mme POIRIER

**Secrétaire de Séance : Mme RAYNAL**

\*\*\*\*\*

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal l'historique de l'effondrement de la route de la Peyriere.

Il y a eu au mois de mars un premier affaissement que nous avons pu réparer provisoirement afin de permettre le passage, entre autre, du bus scolaire puis début mai, il y a eu un nouvel affaissement beaucoup plus conséquent qui nous a contraint à fermer complètement cette voirie.

A prés une première consultation le 14 mars, nous avons reçu 2 propositions :

- TP Pouzol pour un montant de 8 389 € HT
- Sancier TP pour un montant de 9 190 € HT

Il s'avère, comme expliqué ci-dessus, que l'état de la route s'est fortement dégradé. Nous avons donc consulté les deux entreprises ayant déjà répondu et avons reçu un seul devis de Sancier TP pour un montant de 22 897,00 € HT.

Monsieur le maire propose de retenir l'entreprise Sancier TP pour le gros œuvre (terrassement) et l'entreprise TP Pouzol pour les enduits, sachant que le deuxième affaissement n'a pas eu d'impact sur la surface d'enduit à traiter.

- Enduit tri couche réalisé par TP Pouzol pour un montant de 1 550 € HT qui se décompose de la façon suivante : Installation chantier : 350€ - enduit tricouche : 1 200 €
- Gros œuvre réalisé par Sancier TP pour un montant de 22 897 € HT

Cout total : 24 447,00 € HT soit 29 336,40 € TTC

**Plan de financement :**

Le projet de plan de financement de l'opération s'établit comme suit :

- Montant des travaux HT : 24 447,00 €
- DETR (35 %) : 8 556,45 €
- CD 19(40%) : 9 778,80 €
- Commune (65%) : 6 111,75 €

Après délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- de retenir l'entreprise Sancier TP pour le terrassement, cout : 22 897,00 € HT soit 27 476,40 € TTC
- de retenir l'entreprise TP, Pouzol pour les enduits, cout : 1 650,00 € HT soit 1 980,00 € TTC
- de solliciter des aides de l'Etat et du Conseil Départemental.
- de donner tous pouvoirs au maire pour établir et signer les documents afférents

Accusé de réception en préfecture  
N° 19068972220  
Date de télétransmission : 23/06/2022  
Date de réception préfecture : 23/06/2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le maire



The image shows a blue circular official stamp of the commune of Dampierre, Corrèze. The stamp contains the text 'MAIRIE DE DAMPIERRE' at the top and 'CORREZE' at the bottom, with a central emblem. Overlaid on the stamp is a blue ink signature.

Jean-Pierre BERNARDIE